

M. HUNGERFORD: Non. Le Pacifique-Canadien s'engage à ne pas tenir d'hôtel à Vancouver durant toute la durée du bail.

M. McKINNON: Et il ne louera pas l'hôtel actuel à une autre compagnie hôtelière?

M. HUNGERFORD: Non.

M. YOUNG: Le plus court serait de nous faire remettre copie de toute entente existante; ce serait peut-être le moyen le plus expéditif de se renseigner.

Le PRÉSIDENT: Accepte-t-on cela?

M. HUNGERFORD: Je l'accepte.

Le PRÉSIDENT: La signature n'est pas encore apposée, monsieur Young.

M. HUNGERFORD: C'est-à-dire que le contrat définitif n'est pas signé, mais le projet de contrat l'est. A dire vrai, je ne crois pas que ce soit le moment de le publier, mais si le Comité l'exige...

Le PRÉSIDENT: Qu'en pense le Comité? Il n'est pas opportun que ces détails soient publiés. Si chaque membre du Comité en obtient une copie, sera-ce satisfaisant?

L'hon. M. STEWART: Je ne suis pas certain qu'il soit mal à propos de rendre ces détails publics. Après ce que nous avons entendu relativement à l'avantage que retire le P.-C. dans cette entente, ce que je ne crois nullement d'ailleurs, il me semble qu'il serait peut-être à propos d'aller au fond des choses ou d'avoir pour le moins un résumé des termes et conditions de l'entente, le tout rédigé par le président, sans cependant entrer dans trop de détails sur les conditions dont il vient de nous donner un aperçu.

Le PRÉSIDENT: Cette suggestion plaît-elle au Comité?

L'hon. M. STEWART: Je ne doute nullement que ce marché ne soit jugé raisonnable et équitable dans les circonstances. Par ailleurs il me semble de l'intérêt public que nous puissions être mis en mesure de répondre aux critiques malveillantes que nous entendons de temps à autre sur les transactions de ce genre.

Le PRÉSIDENT: De fait, à l'heure actuelle il n'y a encore qu'une partie de l'accord de signée et je ne vois pas qu'il soit possible de rendre cet accord public tant qu'il n'aura pas été complété. Mais si les membres du Comité voulaient se contenter d'une déclaration écrite du président du réseau national, exposant la situation telle qu'elle est aujourd'hui, cela devrait sûrement suffire.

M. HOWDEN: Je ne crois pas que nous ayons besoin de déclaration écrite si le président du réseau national veut bien nous préparer un résumé des points essentiels de l'accord afin de renseigner le Comité.

Le PRÉSIDENT: Vous voulez dire que M. Hungerford prépare un exposé qu'il nous lira ici? Ce serait satisfaisant.

M. HUNGERFORD: Oui.

M. HOWDEN: Oui, un résumé des points essentiels.

Le PRÉSIDENT: Reprenons l'étude des recettes d'exploitation. Continuez, monsieur Armstrong.

M. McKINNON: Je voudrais que M. Cooper réponde à la question que je lui ai posée concernant les hôtels.

M. COOPER: Vous voulez dire ceux dont l'exploitation rapporte un profit?

M. McKINNON: Oui.

M. COOPER: Il y en a six.

M. McKINNON: L'exploitation de ces hôtels de villégiature en montagne rapporte-t-elle un profit?

M. COOPER: Ceux de Jasper Park et de Minaki accusent un profit; celui de Pictou une perte de \$40. Ainsi des trois hôtels de villégiature en montagne,—